

Les températures restent fraîches le matin, mais les cultures d'hiver se développent bien, les semis de betteraves avancent, tout cela confirme le petit air de printemps qui devrait persister.

En colza le stade E, boutons écartés, se généralise dans $\frac{3}{4}$ des parcelles, on peut même parfois apercevoir quelques fleurs isolées. Les blés avancent aussi. Beaucoup de parcelles n'ont pas encore décollé, mais la moitié est au stade épis 1cm. Dans les parcelles décollées l'allongement des durées de jours va bientôt libérer les chevaux pour la montaison. Quelques parcelles moins fréquentes ont déjà pris de l'avance et arrivent au stade 1 nœud. Les conditions actuelles, fraîches, sèches et ensoleillées mettent une pause dans le développement des maladies du blé, mais sur orges d'hiver ça démarre sur variétés sensibles au stade 1 nœud.

BLE

2e apports entre 2 et 2 bis

Sur les blés entre fin tallage et 1 cm : A ce jour les 2emes apports en un seul passage sont à terminer mais c'est généralement déjà fait.

La première fraction des 2emes apports en 2 passages remonte maintenant à 10-12 jours en moyenne. Un épisode pluvieux est prévu la semaine prochaine. Il serait judicieux de solder les 2bis en début de semaine prochaine avant ou pendant la pluie surtout sur les blés les plus développés et les plus avancés.

Rouille jaune risque stable à suivre

Avec le temps frais, sec et ensoleillé, le risque rouille jaune est à un niveau assez élevé mais stable pour cette semaine. Continuer à surveiller les situations à risque : secteur maritime, variétés sensible semée tôt, densité et fertilisation azotée élevés, zones ayant souffert de compactage- asphyxie. Plus vous cumulez de facteurs parmi ces 4, plus la parcelle à de risque d'exprimer les premiers symptômes à partir de la semaine prochaine. A ce stade ne commencer la protection qu'en présence de foyers et pas seulement quelques pustules.

Pas d'autres maladies à suivre pour l'instant

Il est un peu tôt pour noter le piétin verse (risque de sous-évaluation), l'oïdium n'est pas observé, et il est beaucoup trop tôt pour commencer à se préoccuper de la septoriose qui ne fait pas de dégâts avant le stade 2 nœuds.

Régulateur

Dans les parcelles en protection intégrée, l'impasse sera généralement privilégiée encore cette année avec un risque climatique modéré qui renforce l'efficacité des leviers agronomiques. Pour les stratégies en 1 passage de cycocel, il ne faut pas passer trop tôt, mais la majorité des parcelles est au stade épis 1cm et la montaison va désormais s'accélérer progressivement. Dans les parcelles pas trop avancées on gagnera à attendre quelques jours de meilleures températures. Utiliser par exemple [Stabilan](#) à 2L/ha. Sur les parcelles qui ont dépassé 1 cm et qui ne sont pas encore à 3 cm, utiliser une association Stabilan 1 L/ha + [Moddus](#) 0,2 L/ha. A partir de la semaine prochaine, dans les parcelles au stade épis 4 cm et plus, utiliser Moddus seul entre 0,2 L/ha en programme après un cycocel, jusqu'à 0,4 L/ha en application unique.

COLZA

Méligèthes beaucoup de vols, pas trop d'inquiétude

Les trois quart des parcelles sont au stade E, et dans ce cas les colzas sont généralement vigoureux, ils vont donc assez bien s'accommoder des méligèthes. Il faut surveiller les colzas souffreteux pour leur laisser une chance de prendre le dessus si la pression méligèthe est trop forte en attendant l'apparition des premières fleurs. C'est pourquoi l'association d'une variété très précoce peut éviter un traitement. A suivre donc les parcelles déjà attaquées par les altises en sols séchants. Sorti de ces situations, à moyen terme il vaut mieux jouer la carte des auxiliaires, plus efficace, plus durable et moins coûteuse. Nous vous rappelons la formation terrain avec un entomologue les 8 et 9 avril prochain chez H.Compère, sans insecticide foliaire depuis 20 ans. Dans l'immédiat, si une intervention s'avère nécessaire, préférer une solution type [Steward](#) à 0,0625 kg/ha (62,5 grammes) ou Explicit EC 0,125 L/ha plus sélective des auxiliaires.

ORGE

Orge de printemps

Le risque pucerons s'amenuise déjà dans les parcelles les plus avancées au stade tallage. Dans les parcelles les moins avancées ne pas intervenir à moins de 10% de pieds touchés, ou présence pendant moins de 10 jours, ce qui est le cas général pour l'instant.

Dans les parcelles au stade tallage, prévoir de solder les apports d'azote avant les pluies attendues la semaine prochaine.

Orge d'hiver

Le cortège de maladies commence à se développer dans les parcelles les plus touchées. A partir du stade 1 nœud, intervenir avec un produit polyvalent si plus de 10% des 3 dernières feuilles sont touchées sur variétés sensibles. Sur variétés tolérantes le seuil est de 25% des 3 dernières feuilles touchées, il n'y a donc pas de risque actuellement sur variétés tolérantes.

Conseil collectif rédigé pour le département de l'Oise mardi 26 mars 2019 (BSV G.C. N°06), par Dumoulin François, Ingénieur Références Méthodes, Chambre d'agriculture de l'Oise Odase.

Message rédigé à partir d'observations ponctuelles sur des parcelles de référence (parcelles fixes ou flottantes du réseau d'épidémiosurveillance du territoire, BSV, groupe DEPHY, plate forme régionale d'expérimentation) et locales, par les conseillers et techniciens de la Chambre d'Agriculture de l'Oise : H.Baudet, M.Demeiller, F.Dumoulin, L.Legrand, L.Neels, B.Schmitt, S.Wieruszkeski. Les messages sont adaptés au contexte global du département de l'Oise, sans pouvoir prendre en compte toutes les spécificités locales ou parcellaires, ni les objectifs de l'agriculteur. Les produits phytosanitaires ne sont cités qu'à titre d'illustration, indépendamment de tout intérêt particulier et commercial. Chaque produit cité pointe un lien vers le site [e-phv](#) du MAAPAR, donnant accès à aux données réglementaires (n° d'AMM, matières actives, dosages, usages, DAR, ZNT, nombre d'applications maximales, bonnes pratiques,...).

L'utilisation des produits phytosanitaires et la décision d'intervenir restent sous l'entière responsabilité des exploitants et opérateurs en exploitation agricole.

Lire l'étiquette du produit commercial avant son utilisation.

La Chambre d'Agriculture de l'Oise est agréée par le Ministère chargé de l'Agriculture sous le n° IF 01762 pour son activité « conseil indépendant à l'utilisation des produits phytopharmaceutiques », dans le cadre de l'accréditation multi-sites portée par l'APCA.